

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°11-2023

Crédit Agricole

La CFDT Agri-Agro se fait entendre lors de l'AG !

La CFDT Agri-Agro avait déjà alerté, l'année dernière, du besoin criant de reconnaissance des salariés du Groupe Crédit Agricole, lesquels, force nécessaire du groupe, ont su montrer un engagement sans faille.

Mais les salariés n'ont pas été suffisamment entendus, puisque l'année 2022 a été marquée par différents mouvements sociaux dans le groupe, y compris dans les caisses régionales.

Leurs revendications portaient sur de meilleures conditions de travail, une organisation du travail adaptée à l'équilibre de leur vie professionnelle et privée, et des salaires suivant, a minima, l'inflation... Trois sujets majeurs que la CFDT Agri-Agro a rappelés aux employeurs, à l'occasion de l'AG Crédit Agricole SA qui s'est tenue le 17 mai dernier à Paris, insistant sur la nécessité de rouvrir, dans les meilleurs délais, des négociations dans tout le groupe et avec pour seul objectif de répondre à ces préoccupations.

Face à cette expression et dans le cadre du projet sociétal, la CFDT Agri-Agro a demandé au Groupe Crédit Agricole ce qu'il comptait faire pour répondre à ces attentes, pour renforcer la place des salariés au sein du triptyque « clients / entreprise / salariés ».

La CFDT Agri-Agro attend maintenant un engagement clair et concret de la part du Groupe Crédit Agricole en faveur de tous ses salariés !

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2023

Contacts :

Stéphanie Stoll, Secrétaire nationale : 06.77.43.58.67
Presse : 06.89.04.25.27